

A-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l’erreur” . Voltaire

26e année. N°1612 du jeudi 26 août 2010. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Petan Mognhazi

LIRE EGALEMENT

Changement de préfet à Fomboni

Mohamed Elahade Mnémoi, connu au surnom de “Affaire”, remplace au poste de préfet du Centre, Fomboni, Mohamed Abdou dit Mahaba. Certaines langues murmurent que ce changement peut précéder pleins d’autres et plus vite qu’on ne le croit.

Lire en dernière page

Justice : 6 mois dont 10 jours fermes pour le patron de Super A

Six mois dont dix jours de prison ferme est le verdict rendu au tribunal de première instance de Moroni, hier, contre le patron du magasin Super, Ali Abdou, connu sous le nom de Moindjié, pour avoir porté des accusations fausses contre M^e Fahami Saïd Ibrahim, ministre des Relations extérieures. Selon le procureur de la République, Soilihi Mahamoud, “à la barre, l’accusé a reconnu avoir porté des fausses accusations contre le chef de la diplomatie comorienne et lui a présenté des excuses”.

Lire page 3

Présidentielle de l’Union

“Ne pas présenter un vice-président pour Mayotte serait une trahison à la Nation”

“Le principal frein s’appelle “Instabilité”. Il est également connu de tous, que la source principale de cette instabilité est la question de l’île comorienne de Mayotte. C’est pourquoi, nous, associations signataires de la présente déclaration, estimons que le premier défi à relever par le futur président, pour espérer l’amorçage d’un développement socio-économique harmonieux et durable, est la lutte contre toutes les formes de séparatisme. Et la résolution de la question de l’unité nationale et de l’intégrité territoriale de notre pays est un préalable. Nous invitons donc, tous les candidats aux présidentielles à agir en conséquence, en commençant par présenter quatre vice-présidents, dont celui de Mayotte, conformément à la Constitution nationale de 2001. Ne pas le faire, serait commencer par trahir la Nation avant même d’être élu”.

Une déclaration des associations de la société civile comorienne à lire en page 2

Visite du président de la République à Mohéli

A l’occasion d’une visite de quarante huit heures, le président de la République, accueilli par des notables, par le vice-président Ikililou, le misitre Fouad Mohadji et par des cadres politiques de l’île, s’est rendu dans la région de Djandro pour constater l’état d’avancement des travaux d’électrification et Wemani, dans la banlieue de Fomboni, pour visiter l’usine de fabrication de parpaings en terre stabilisée qui a reçu, il y a quelques jours, cinq nouvelles machines.



Lire en dernière page

LE BILLET DE BABOU

L’Université de la ville : Publique ou Privée

Nous Comoriens venons d’apprendre sans aucun débat, sans qu’aucune autorité n’intervienne qu’une université de la ville s’ouvre de surcroît sur un site officiel de taille puisqu’il s’agit de l’ancien bâtiment annexe de la Présidence qui a servi pendant longtemps de bureaux à pas mal de ministères, sans que le citoyen lambda, puisse savoir si cette université est publique ou privée. Ceci me rappelle une autre histoire d’université prétendument de Médecine qui devrait se construire au nord de Ngazidja et dont...

Lire page 3

VOTRE JOURNAL

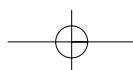
Sauf cas exceptionnel, durant tout le mois de ramadan, la pagination de votre quotidien sera réduite à 4 au lieu de 8 habituellement. Dès la fin de cette période particulière, nos lecteurs retrouveront l’ensemble de leurs rubriques habituelles. La direction et le personnel se réjouissent de votre compréhension et souhaitent bon ramadan à ses lecteurs musulmans.

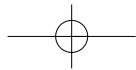
Baréas-Coelacanthes : Les Comoriens sont connus

La liste définitive des dix-huit joueurs qui vont croiser les fers, ce week-end, contre les Malgaches a été rendue publique avant-hier, mardi 24 août, à Mitsaimhuli. L’équipe nationale quittera Moroni demain, vendredi à bord d’un vol d’Air Madagascar. Elle sera de retour le mardi 31 août pour pouvoir rejoindre, entre les 2 et 3 septembre prochain, Lusaka, en Zambie pour son premier match des éliminatoires.



Lire page 2





Déclaration des associations de la société civile comorienne Mayotte a droit à son vice-président

L'État comorien se doit, de façon impérative, de favoriser tout acte ou processus, constitutionnel ou non, allant dans le sens d'impliquer Mayotte dans la gestion du pays. En tout état de cause, la question de l'île comorienne de Mayotte devrait être au centre du débat électoral en termes de bilan et d'orientation et nous appelons les Comoriens à intégrer cet aspect dans leurs critères du choix de la personne à qui ils vont confier la direction du pays.

Les élections présidentielles vont avoir lieu, nous l'espérons, dans trois mois. Il s'agira, pour les Comoriens, de choisir la personne et son équipe qui vont présider à la destinée du pays pendant cinq ans. Cinq ans pendant lesquels le futur président doit trouver l'intelligence et les ressources nécessaires pour sortir notre pays de la situation chaotique dans laquelle il se trouve. Or, chacun sait qu'il n'y a pas de fatalité au fait que les Comores peinent à démarrer. Le principal frein s'appelle "Instabilité". Il est également connu de tous, que la source principale de cette instabilité est la

question de l'île comorienne de Mayotte.

C'est pourquoi, nous, associations signataires de la présente déclaration, estimons que le premier défi à relever par le futur président, pour espérer l'amorçage d'un développement socio-économique harmonieux et durable, est la lutte contre toutes les formes de séparatisme. Et la résolution de la question de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale de notre pays est un préalable. Nous invitons donc, tous les candidats aux présidentielles à agir en conséquence, en commençant par présenter quatre vice-présidents, dont celui de Mayotte, conformément

à la constitution nationale de 2001. Ne pas le faire, serait commencer par trahir la Nation avant même d'être élu.

La constitution a, à juste titre, placé Mayotte au même niveau que les autres îles. Il s'en suit que Mayotte devrait avoir son vice-président depuis 2002. Malheureusement des interprétations fantaisistes ont prévalu. Dans la lettre et dans l'esprit de notre constitution, l'inclusion de Mayotte est la règle, l'exclusion étant un dommage subi par l'État comorien.

L'État comorien se doit, de façon impérative, de favoriser tout acte ou processus, constitutionnel ou non,

allant dans le sens d'impliquer Mayotte dans la gestion du pays. En réalité, la vraie question est de savoir si une candidature ne comportant pas un vice-président de Mayotte est recevable. La Cour constitutionnelle devrait être saisie ou s'auto-saisir pour se prononcer sur cette question.

En tout état de cause, la question de l'île comorienne de Mayotte devrait être au centre du débat électoral en termes de bilan et d'orientation et nous appelons les Comoriens à intégrer cet aspect dans leurs critères du choix de la personne à qui ils vont confier la direction du pays.

Le 25 août 2010

Signataires :

- ACDH (Association Comorienne des Droits de l'Homme) <acdh-france@wanadoo.fr>
- AFAC (Association Française des Amis des Comores) <afacomores@yahoo.fr>
- CAAC (Collectif des Associations des Amis des Comores) <caac.comores@gmail.com>
- CCMM (Collectif-Comores-MasiwaMane) <comores_masiwamane@yahoo.fr>
- CM (Comité Maore)
- CMUC (Comité Marseillais pour l'Unité des Comores)
- DIASCOM (Coordination des Associations de la Diaspora Comorienne) <diascom.diascom@gmail.com>
- GAC (Gilde des Artistes Comoriens) <gilde_des_artistes_comoriens_gac@hotmail.com>
- GRITAC (Groupe de Réflexion pour l'Intégrité Territoriale de l'Archipel des Comores) <gritac_2000@yahoo.fr>
- MUSC (Mouvement pour l'Unité et la Souveraineté des Comores) <muscom13@yahoo.fr>
- SOS Démocratie Comores <sosdemocratiecomores@wanadoo.fr>
- WATWANIYA <watwaniya@gmail.com>

Les Cœlacanthes prêts pour rencontrer les Baréas à Mahajanga

L'équipe nationale quittera Moroni demain, vendredi à bord d'un vol d'Air Madagascar. Elle sera de retour le mardi 31 août pour pouvoir rejoindre, entre les 2 et 3 septembre prochain, Lusaka, en Zambie pour son premier match des éliminatoires.

La liste définitive des dix-huit joueurs qui vont croiser les fers, ce week-end, contre les Malgaches a été rendue publique avant-hier, mardi

24 août, à Mitsaimhuli, par Mohamed Chamité Abdérémane, entraîneur de l'équipe nationale. Parmi les vingt-six présélectionnés, seuls huit joueurs ne sont pas rete-

nus. Il s'agit d'El Hamid Djibir, portier de Djabal club, qui a été d'ailleur absent durant le regroupement des joueurs, Bacar Msaidi, arrière gauche de Coin Nord, Harouna, le jeune défenseur de l'As Tsembehu. Abdourakib Abdoulkarim, sociétaire de Belle Lumière (Mwali), est le seul milieu de terrain recalé du groupe.

En attaque, trois offensifs ne sont

pas retenus pour le match préparatif. Il s'agit de Youssouf Djibir dit Basler, joueur de Comorozine à Anjouan, Mikidad Daoud qui évolue en ligue mahoraise de football et Ahmed Ali (Tchenko), ailier droit d'Apaches club. "Miki n'est pas retenu pour cet amical.

Il souffre d'une petite blessure. Ce n'est pas très grave. Il est en attente de l'équipe réserve pour le match

Zambie-Comores", a déclaré Mohamed Chamité Abdérémane.

L'équipe nationale quittera Moroni demain, vendredi à bord d'un vol d'Air Madagascar. Elle sera de retour le mardi 31 août pour pouvoir rejoindre, entre les 2 et 3 septembre prochain, Lusaka, en Zambie pour son premier match des éliminatoires.

Elie-Dine Djouma



Les 18 Cœlacanthes :

Gardiens : Ahmed Athoumani dit Poitier (Volcan club)

Mroivili Mahahmoud dit Lakatuis (Coin Nord)

Défenseurs : Mahamoud Ali Mchangama dit Tchama (Apaches club)

Abdoulhamid A. El Mamoune dit Nanou (Volcan club)

Ali Rassou dit Dijana (Apaches club)

Hamdani Ranfiou (Us Ntsaoueni)

David Humblot Ferdinand dit Rahimi (Coin Nord)

Ahmed Ali (Kaz club)

Milieux : Damime Abdoulhaniou dit Outété (Chirazienne)

Fasoïha Goula Soilihi (Fc Djabal)

Mahamoud Mohamed (Elan club)

Aladine (Chirazienne)

Soilihi Bourhani dit Zizou (Ajasm)

Rahali Zouboudou (Fomboni club)

Attaquants : Mohamed Mouigni dit Rama (Elan club)

Mounir Moussa (Kaz club)

Nasser Boura Ahmed (Fc Fomboni)

Abdoulkarim Sandjema dit Mchami (Elan club)

Entraîneurs : Mohamed Chamité Abdérémane et Jean Paul Rossigno

COMMUNIQUE

Nous vous informons que "l'Université de la Ville", de faculté des sciences et de Technologies est ouverte à MAVINGOUNI, ancien palais présidentiel à partir du 15 juillet 2010.

L'Université de la Ville contient les Facultés suivantes :

- Faculté de médecine humaine
- Faculté Dentaire
- Faculté de Pharmacie
- Faculté de l'ingénierie
- Faculté d'infirmierie
- Faculté de laboratoire
- Faculté de droit
- Faculté de science humaine

Nous appelons tous les Bacheliers Comoriens de venir s'inscrire massivement dans le local de l'Université sis à Mavingouni.

Pour votre inscription, joignez tous les documents nécessaires et vous aurez la réponse avant 30 jours.

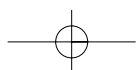
Pour plus d'informations contactez-nous aux numéros suivants :

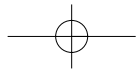
Portable : 322 14 07

Fixe : 763 29 09

Email : cityuniversity_2010@yahoo.com

Nous vous remercions





Justice : six mois dont dix jours fermes pour le patron de Super A

Six mois dont dix jours de prison ferme est le verdict rendu par le tribunal de première instance de Moroni, hier, contre le patron du magasin Super, Ali Abdou, connu sous le nom de Moindjié pour avoir porté des accusations fausses contre M^e Fahami Saïd Ibrahim, ministre des Relations extérieures. Selon le procureur de la République, Soilihi Mahamoud, "à la barre, l'accusé a

reconnu avoir porté des fausses accusations contre le chef de la diplomatie comorienne et lui a présenté des excuses".

Le 17 août dernier l'accusé a été poursuivi pour dénonciation calomnieuse. Au cours d'une conférence de presse, Moindjié avait affirmé que le ministre des Relations extérieures Fahami Saïd Ibrahim "vendait des visas d'entrée en France". Le parquet de la République avait

opté pour la dénonciation calomnieuse "vu la lourdeur de la procédure des poursuites pour diffamation publique".

Le procureur a déclaré avoir "demandé l'application d'une peine exemplaire car accuser le ministre des Relations extérieures de vendre des visas d'entrée en France peut entamer la crédibilité de notre diplomatie".

Tenant compte de la procédure de

flagrant délit, le 17 août, Ali Abdou alias Moindjié a été placé en garde à vue de 24 heures et a été déféré au parquet avant sa fin. "Flagrant délit oblige", le patron de Super A a été placé en mandat de dépôt avant l'expiration de sa garde à vue afin d'être jugé le lendemain mais "le mouvement de grève des greffiers ont retardé le jugement et, finalement, il a été jugé le lundi".

En ce qui concerne les poursuites

judiciaire formulées contre le patron du magasin Super A pour détournement de deniers publics et complicité, le procureur de la République a déclaré que l'enquête était en cours, que des agents de douanes doivent être entendus le 26 août et que l'accusé pouvait être convoqué au parquet "à n'importe quel moment".

Mariata Moussa

LE BILLET DE BABOU

L'Université de la ville : Publique ou Privée

Notre pays a le record du **Msadjadja** (la pagaille), dans tous les domaines comme le chante avec succès Cheikh Mc dans sa célèbre chanson **Msadjadja**.

Sous d'autres cieux, plus organisés, l'ouverture d'une Université est une affaire très sérieuse car il y va de l'avenir du pays qui ne peut progresser sans l'apport de la connaissance et des sciences en général. Or ne voilà-t-il pas que nous Comoriens venons d'apprendre sans aucun débat, sans qu'aucune autorité n'intervienne qu'une université de la ville s'ouvre de surcroît sur un site officiel de taille puisqu'il s'agit de l'ancien bâtiment annexe de la présidence qui a servi pendant longtemps de bureaux à pas mal de ministères, sans que le citoyen **lambda** puisse savoir si cette université est publique ou privée.

Le paradoxe est que l'Université de l'Union des Comores se plaint du manque de ressources financières et du niveau bas des élèves en français, cette langue étrangère d'enseignement. Si jamais l'université est étatique ce serait un paradoxe que l'Etat ajoute de la difficulté aux difficultés.

Si c'est une université privée, comment a-t-elle fait pour avoir un bâtiment aussi prestigieux du patrimoine de l'Etat pendant qu'il existe des **Ministres SBF** (Sans bureau fixe)?

Et puis les autorités concernées de l'Etat se sont-elles renseignées sur les contenus des programmes de l'Université de la ville et fait la différence entre les instituts privées qui pillulent de partout pour attraper quelques nignards en mal de formation ou incapables de se payer des études ailleurs.

Ceci me rappelle une autre histoire d'université celle prétendument de Médecine qui devrait se construire dans une localité, au nord de Ngazidja et dont jusqu'à ce jour on ne sait pas si c'est du sérieux ou du pipeau.

He Wakomoree, ufanya Université tsihwenda mshanani !

Babou des îles



Avis d'Appel d'Offres

PROJET DE SOUTIEN AUX SERVICES

DON IDA H-265-COM

Appel d'Offres N°: AAO-012/10/FADC/SER/MWA

Date de l'avis : 26 Août 2010

Date de l'avis : 26 Août 2010

1. L'Union des Comores a reçu un Don auprès de l'Association internationale de développement (IDA) pour couvrir le coût du projet de Soutien des Services (PSS), et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs au marché pour les travaux de Construction d'ouvrages d'assainissement dans les communautés de OUALLAH 2 et NDRO-DRONI à Mohéli.

2. Le FADC invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de :

● **Lot N°01** "Construction d'ouvrages d'Assainissement à Ouallah 2"

● **Lot N°02** "Construction d'ouvrages d'Assainissement à Ndrondroni"

Le délai d'exécution des 2 lots est de quatre (04) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres spécifiées dans la publication de la Banque « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de : FADC- Secrétariat Exécutif Régional de Mohéli Kopéra Fomboni et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous à partir du vendredi 27 Août 2010 de :

- 8 heures à 14 heures 30 et de 8 heures à 11h 30 les

vendredis durant la période du ramadan.

- 7 heures 30 à 16 heures 30 pendant les périodes normales

5. Une marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs/groupements d'entreprises nationales ne s'appliquera pas.

6. Le Dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de 15 000 KMF (Quinze milles francs Comorien). Le paiement sera effectué en espèce.

Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées.

Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le lundi 27 Septembre 2010 à 10 heures

7. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le lundi 27 Septembre 2010 à 10 heures 05.

● Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission d'un montant de :

● **Lot 1** : 465 000 KMF (Quatre cent soixante cinq mille Francs comorien)

● **Lot 2** : 499 000 KMF (Quatre cent quatre vingt dix neuf mille Francs comorien)

● L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Secrétariat Exécutif Régional du FADC
Rue Kopéra Fomboni (Mohéli)

COMORES AVIATION AUGMENTE SES VOLS SUR MORONI-DAR ES SALAM

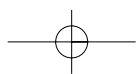
VOLS CARGO DAR-MORONI: MARDI ET VENDREDI

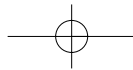
VOLS REGULIERS TOUS LES JOURS MORORI-DAR: DU LUNDI AU SAMEDI

**Excédent : USD 2/Kg DAR - MORONI
USD 3/kg DAR - ANJOUAN**

Demandez vos reçus d'excédents de bagages

Pour plus d'informations adressez-vous à l'agence de Moroni Route de la corniche ou Tel 773 34 00 Mélinie@comoresaviation.com





SPORT

A l'occasion de la visite du président Sambi à Mohéli, les responsables de la Ma-mwe ont assurés que les villages de Mlabanda et Nkagani allaient être bientôt raccordés à l'électricité. "Par la suite nous aurons à installer les réseaux villageois de distribution, mais ce type de travail ne prend pas beaucoup de temps et logiquement dans peu de temps la région de Djandro rentrera de plein pied dans la modernité", a confié le technicien qui coordonne les travaux.

Le président de la République a effectué une visite éclair de vingt quatre heures, du mardi 24 à mercredi 25 août, à Mohéli. Ceci s'inscrit, sans doute, dans ses tour-

nées de prises de contact avec la population. Arrivé dans la mi-journée de mardi en provenance d'Anjouan, le chef de l'État a été accueilli à sa descente d'avion par son vice-président Ikililou, qui s'y trouve depuis quelques jours pour battre campagne, et du ministre Fouad Mohadji, venu de la capitale fédérale en début de matinée.

Plusieurs notables et cadres politiques ont fait le déplacement de Bandar-salam pour saluer le chef de l'Etat. Il a fait la prière d'adhuhuri à la nouvelle mosquée de Djwayezi, dont il avait contribué financière-

ment aux travaux de finition.

En début d'après midi, il a visité deux grands projets qui lui tiennent particulièrement à cœur. Il s'est tout d'abord rendu dans la région de Djandro pour constater l'état d'avancement des travaux d'électrification. Il s'est attardé dans les villages de Siri-Zirudani et Wanani où les câbles de la haute tension sont d'ores et déjà tirés. Dans quelques semaines, assurent les agents de la

Ma-mwe avec à leur tête M. Sarouma Ali, les villages de Mlabanda et Nkagani seront aussi raccordés. "Par la suite nous aurons à installer les réseaux villageois de distribution, mais ce type de travail ne prend pas beaucoup de temps et logiquement dans peu de temps la région de Djandro rentrera de plein pied dans la modernité", a confié le technicien qui coordonne les travaux.

Le président et sa suite se sont, ensuite, rendus à Wemani, dans la banlieue de Fomboni, pour visiter l'usine de fabrication de parpaings en terre stabilisée de son projet "bâtissons les Comores", qui aurait reçu il y a quelques jours cinq nouvelles machines. Le président a regagné la capitale fédérale en fin de matinée d'hier, mercredi 25 août.

Riziki

Le président de la République à Mohéli

La préfecture de Fomboni a un nouveau patron



Mohamed Elahade Mnémoi, connu au surnom de "Affaire", remplace au poste de préfet du Centre, Fomboni, Mohamed Abdou dit Mahaba. Ce dernier, un proche du gouverneur de l'île, a été mis en scelle par le ministre de l'Intérieur au lendemain de la défaite de la mouvance Baobab aux dernières législatives dans l'îlesuite à un rapprochement de circonstance entre Bonovo et Beit-salam.

Le nouveau préfet a pris ses fonctions dans la matinée du mercredi



25 août dans le calme, sans avoir à recourir, cette fois, aux bidasses et flingues.

Le surnommé Mahaba avoue, cependant, qu'il est serein et jure que le successeur de Affaire sera un certain... Mahaba! Selon des rumeurs persistantes, ce remplacement est le premier d'une longue série où l'on doit voir en toute logique les directions régionales de Comores télécom, Hydrocarbures, Mamwé et d'autres, détenues par des proches de Mohamed Ali Said, changer de mains dans les jours à venir.

UNION DES COMORES
MINISTÈRE DES FINANCES,
DU BUDGET ET DES INVESTISSEMENTS



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles
(PRCI – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 2100155015916
Projet n°: P-KM-KF0-001

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



APPEL A CANDIDATURE

Pour le Poste Responsable de la Composante A – Appui au Renforcement des Finances Publiques »

L'Union Des Comores a obtenu un Don du Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) en divers monnaies pour financer le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) au profit du Ministère des Finances et du Commissariat Général au Plan. L'objectif global de ce projet est de renforcer les capacités institutionnelles en matière de gestion économique, financière et en particulier la gestion et le suivi des ressources publiques, l'élaboration, l'exécution et le suivi des politiques de réduction de la pauvreté. Le PRCI sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et des Investissements recrute sur les ressources de ce don un Responsable de la Composante A- Appui au renforcement des finances publiques.

Sous la supervision du coordonnateur national du PRCI, le responsable de la composante A- Appui au renforcement des finances publiques assurera la réalisation des tâches énumérées ci-après. Sa performance sera évaluée annuellement par le coordonnateur et validée par le comité de pilotage du PRCI. Les résultats de l'évaluation seront transmis à la BAD.

Le contrat entre le PRCI et le responsable de la composante A est établi pour une durée de un an renouvelable à la demande des deux parties et sous réserve d'une évaluation satisfaisante.

Tâches

Pour toutes les activités de la composante finances publique du projet PRCI, le responsable de la composante aura à :

• Travailler au sein de la CREF en contribuant à

toutes activités et tous travaux de la CREF;

- Coordonner les activités dans la composante finances publiques du PRCI;
- Appuyer les services bénéficiaires dans la rédaction des termes de référence des prestations à réaliser ;
- Identifier les candidats/consultants qui pourraient assurer les prestations de services demandés;
- Assurer la gestion des consultants et prestataires et le suivi de l'exécution des contrats des prestations de services;
- Collaborer aux travaux d'identification des activités et priorités en matière de réforme de la gestion des finances publiques dans les services des administrations publiques;
- Collaborer aux activités de suivi des réformes des finances publiques organisées par les services qui ont la charge au niveau des administrations comoriennes. Cette activité implique entre autre des déplacements sur tout le territoire de l'Union des Comores. La coordination des interventions des différents bailleurs fait également partie des tâches du responsable;
- Élaborer les rapports de suivi de l'exécution des activités dans la composante ;
- Collaborer aux travaux de coordination des interventions des autres bailleurs dans le domaine afin d'assurer la complémentarité des interventions du projet ;
- Rédiger des notes et rapports sur la gestion des finances publiques aux Comores
- Effectuer toutes autres tâches nécessaires afin d'assurer l'exécution dans les délais et conformément aux règles de procédures de la BAD.

Profil requis :

- Un économiste ou spécialiste en finances publiques avec minimum une maîtrise ou équivalent (Bac + 4); une bonne maîtrise des finances publiques est exigée;
- Expérience avérée de mise en œuvre d'appui institutionnel dans les finances publiques ;
- Diplôme universitaire ou équivalent (Université, Grandes Écoles, minimum un Bac + 4) supérieur en économie et/ou en finances publiques ;
- Expérience pertinente dans le domaine de la gestion des finances publiques. De préférence cette expérience a été acquise comme cadre d'une administration et/ou au sein d'un bureau de conseil et/ou comme consultant en économie/finances publiques et/ou dans une organisation internationale/régionale/nationale;
- La connaissance des questions relatives à la préparation et gestion budgétaire, la déconcentration budgétaire et à l'autonomie des régions constituera un atout additionnel ;
- Une expérience pertinente dans la conception et l'animation de séminaires de formation est indispensable ;
- L'expert devra justifier des qualifications générales suivantes :
 - De 3 à 5 ans d'expérience professionnelle pertinente pour la présente mission ;
 - Excellente maîtrise de la langue française écrite et orale ;
 - Expérience de travail avec des organisations internationales et ou des administrations publiques en relation avec les domaines objet de l'appui.

Résultats attendus de la fonction:

- Le chronogramme de réalisation des activités de la composante dans le programme de travail annuel est généralement respecté
- Les impacts des activités au niveau des entités bénéficiaires sont effectifs et mesurables
- Les rapports d'activités sont réalisés dans les délais et les formes appropriés
- Bonnes relations avec les partenaires du projet
- Les études ponctuelles sur les réformes des finances publiques sont réalisées et finalisées correctement
- La mise en œuvre de la stratégie décennale de réforme de la gestion des finances publiques est satisfaisante

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-après, au plus tard, le **mercredi 1er septembre 2010 à 14 heures 00 mn et porter expressément la mention : « Recrutement du Responsable de la Composante A – Appui au Renforcement des Finances Publiques »:**

A l'attention de :

Coordonnateur du Projet PRCI
Structure d'Exécution du Projet (SEP)
Bureau - Bâtiment Sté DK, Avenue Ali Soilih
Quartier Hamramba – Moroni
BP : 7755 Moroni
Moroni - Union des Comores
Bureau: (269) 773 94 80
Fax: (269) 773 95 54
Email : prci_comores@yahoo.fr

